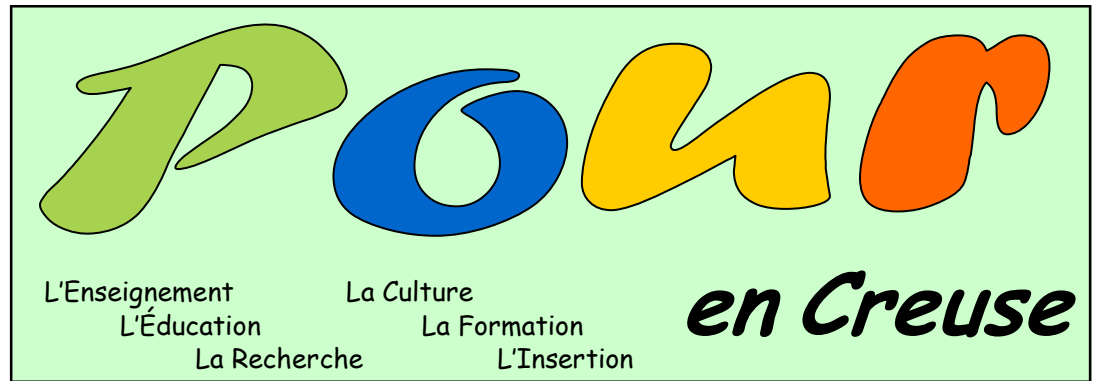


Trimestriel
n°78
Janvier 2014 Prix : 0,30€



Rédacteurs en chefs : Stéphane PICOUT
Directeur de la publication : Sandrine GORGEON
Commission Paritaire : 1112 S 07663
ISSN : 1260 - 2310
Imprimé par nos soins
542-Maison des Associations 23000-GUÉRET
Tél : 05 55 41 16 32
Courriel : fsu23@fsu.fr

Édito

Troublant

Nous vivons une époque bien confuse où nos repères habituels auraient tendance à disparaître ou tout du moins à s'effacer...

La situation économique ne cesse de se dégrader. Les lignes sont tellement troubles que certains salariés se mettent à défiler avec leur patron qui leur a fait croire qu'une baisse de la fiscalité pourrait sauver des emplois, leurs emplois. Ainsi le grand patronat français serait soumis à une trop forte imposition qui conduirait aux suppressions d'emplois que nous vivons aujourd'hui. Pour autant, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi qui octroie 20 milliards d'€, aux plus grandes entreprises plus particulièrement, n'a pas enrayeré les délocalisations bien au contraire.

Dans ce contexte, le gouvernement a ouvert des discussions pour une réforme fiscale. La FSU compte bien faire valoir son point de vue en rappelant que l'impôt est avant tout un puissant facteur de redistribution des richesses. Des richesses qui permettent d'assurer un enseignement, de dispenser des soins, de rendre une justice, entre autres, dont la gratuité est tous les jours remise en cause à travers ces actions poujadistes. Ces fondements de l'action publique, sans cesse sapés par les manques de moyens, ne retrouveront leur efficacité que par le biais d'une réforme fiscale de grande ampleur privilégiant la progressivité et l'imposition du capital.

Le chef de l'État et son gouvernement ont jusqu'à présent démontré qu'ils préféreraient continuer de brouiller les pistes en menant une politique que même la droite ne renierait pas. Aux cadeaux faits aux entreprises, ils ajoutent une politique de réduction des dépenses publiques qui asphyxie les services publics et les emplois qui en découlent.

Il est nécessaire de faire changer très rapidement ces troublantes orientations politiques qui pourraient très rapidement nous conduire à d'autres troubles. Comme le chantait Pierre Perret, « la bête est revenue » ; elle est déjà sur les rangs.

Stéphane PICOUT

« Attention mon ami, je l'ai vue. / Méfie-toi : la bête est revenue ! / C'est une hydre au discours enjôleur / Dont les cent mille bouches crachent le malheur. / Y a nos libertés sous sa botte. / Ami, ne lui ouvre pas ta porte. / Car, vois-tu, petit, je l'ai vue, / La bête. La bête est revenue. »

SOMMAIRE

Édito	p 1
Participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire dans la FPT	p 2
Publicité	p 2
Fiscalité	p 3
Union bancaire	p 4
Campagne contre l'extrême droite	p 4

Dispensé de timbrage

GUERET CTC



17/01/2014

FSU 23

542-MAISON DES ASSOCIATIONS

23000 - GUÉRET

Tél : 05 55 41 16 32

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23, 542, Maison des Associations et des Syndicats, 23000 - Guéret.

Participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire : cette année je la demande !



Au mois de novembre dernier, une délégation FSU composée de Laurent Laskowski (agent technique, délégué CLIAS23-FSU à la communauté de communes d'Aubusson-Felletin), Claudine Poupard (secrétaire départementale du CLIAS23-FSU) et Stéphane Picout est allée rencontrer le président de la communauté de communes d'Aubusson-Felletin, Michel Moine.

Le Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 prévoit que les collectivités territoriales puissent participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. La délégation FSU a demandé à M. Moine de bien vouloir inscrire la communauté de communes dans ce dispositif avec, pourquoi pas, la possibilité de donner plus aux plus bas salaires.

Cette requête a été entendue puisque le conseil communautaire qui s'est tenu le jeudi 19 décembre a pris une délibération indiquant qu'à la demande du CLIAS23-FSU et à compter du 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes d'Aubusson-Felletin participera au financement de la protection sociale des fonctionnaires territoriaux de la collectivité à hauteur de **15€ pour les agents de catégorie C, de 10€ pour les agents de catégorie B et 5€ pour les agents de catégorie A.**

Le CLIAS23-FSU salue cette décision qui permettra aux agents de renforcer leur protection face aux aléas de la vie.

Le CLIAS23-FSU se tient à la disposition de tous les agents qui souhaiteraient imiter leurs collègues de la communauté de communes d'Aubusson-Felletin en leur proposant de les accompagner dans leurs démarches avec les élus de leur collectivité.

Contacts :

- le CLIAS23-FSU au 05 55 41 16 32,
- Claudine Poupard au 06 13 74 50 74,
- Laurent Laskowski au 06 31 42 88 39,
- Stéphane Picout au 06 09 34 27 62.

ENSEIGNEMENT

RECHERCHE

CULTURE

SPORTS



PRÊTS IMMOBILIERS,
CRÉDITS CONSO,
ÉPARGNE,

**SOLIDAIRE
DE VOS
ENGAGEMENTS**

ASSURANCES,
SERVICES BANCAIRES,
SOLIDARITÉ ET MUTUALISME

LA BANQUE DU MONDE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**Caisse de Crédit Mutuel
Enseignant de Limoges**

Le Colisée

13 Place Jourdan - 87000 Limoges
Tel. 05 55 10 09 78 - Fax. 05 55 49 14 97
e-mail : 3655000@cmlaco.creditmutuel.fr

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Pour une fiscalité plus lisible, plus progressive, plus juste !

Le constat

Sous des prétextes économiques adoptant le point de vue du capital (protéger et retenir les investisseurs en France), les impôts directs ont constamment baissé depuis plusieurs années, notamment sur les sociétés et sur les hauts revenus. Dans le même temps, les niches fiscales permettant aux entreprises multinationales d'échapper à l'imposition se sont multipliées : les PME payent en moyenne plus de deux fois plus d'impôts sur les bénéfices que les sociétés du CAC 40.

Une partie des prélèvements a été transférée sur les impôts indirects comme la TVA ou la taxe d'habitation qui sont pourtant des impôts injustes sans progressivité ou si peu. L'État s'est désengagé à de nombreux niveaux. Il a laissé la charge de financement de nombreux services aux collectivités locales, ce qui a creusé les inégalités territoriales. Il a réduit les budgets des administrations publiques (collectivités, organismes sociaux, État). Cela entraîne une obligation de diminution des dépenses qui repose essentiellement sur des économies de fonctionnement et de personnel en diminuant le nombre et la qualité des services rendus et en augmentant, sans se préoccuper de leur santé, la charge de travail des personnels.

Pire, aujourd'hui, des voix poujadistes se font entendre pour dire que le niveau de prélèvement obligatoire est trop important.

Les mesures Ayrault

Quelques mesures vont dans le bon sens mais elles sont trop partielles (pour l'ISF), insuffisantes (fin du gel du barème de l'impôt sur le revenu, nouvelle tranche à 45%, là où il aurait fallu revenir au 65% du début des années 80) ou très symboliques (« taxe à 75% »).

Des réformes présentées comme incontournables (fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG par exemple) sont agitées dans les médias dans une grande confusion quant aux objectifs poursuivis et aux modalités alors que de grands chantiers restent à ouvrir comme la faible imposition des grandes entreprises, la fiscalité locale archaïque et injuste, la taxation très modique des plus-values, des revenus du capital, du patrimoine, de la fortune, l'évasion fiscale...

Un des éléments marquants de la loi de finances pour 2014 reste le transfert de prélèvements des entreprises sur les ménages par l'emblématique financement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) par la hausse de la TVA depuis le 1er janvier.

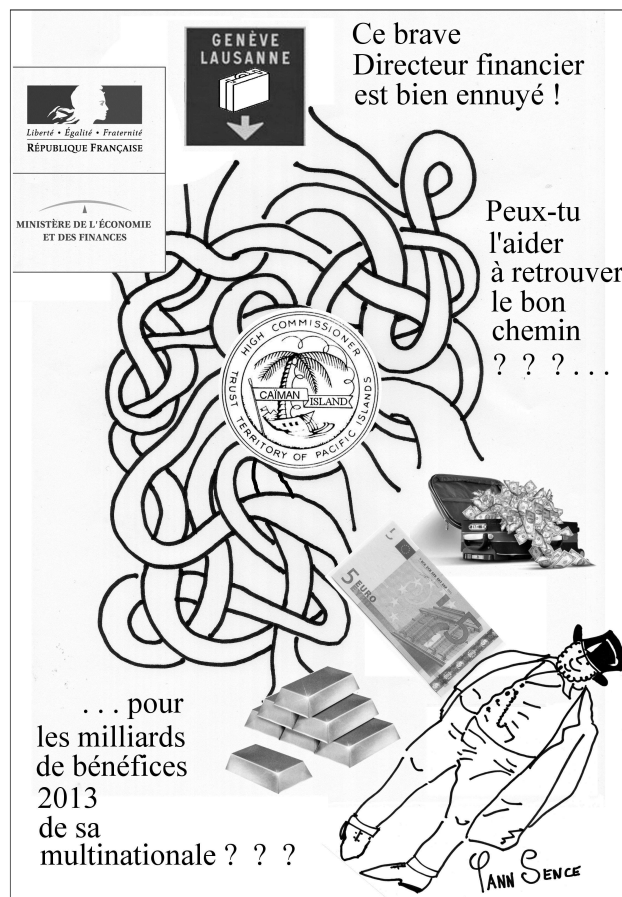
Les revendications de la FSU

Une vraie réforme fiscale doit permettre de rendre l'impôt plus lisible, plus juste et plus progressif.

Plus lisible au sens de l'article XIII de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés ». Les services publics et les dépenses de protection sociale doivent rester de puissants facteurs de redistribution des richesses. Pourtant, obnubilé par la réduction de la dette, le gouvernement annonce une baisse des dépenses publiques d'au moins 15 milliards d'€ par an de 2014 à 2017 !

Plus juste en taxant plus fortement les revenus financiers et la fortune. Plus juste en supprimant les niches fiscales injustes ou inutiles.

Plus progressif en privilégiant les impôts directs (comme l'impôt sur le revenu) aux impôts indirects comme la TVA payée par tous au même niveau quels que soient les revenus du contribuables.





Union Bancaire : « révolutionnaire » ?

Au terme de deux ans de négociation, le sommet pour l'Union Européenne aboutit sur un accord en deux temps.

A partir de novembre 2014, les Etats cèderont leur pouvoir de contrôle à la Banque centrale européenne qui sera chargée de vérifier que les établissements bancaires soient « sains ».

En 2025 (seulement), cette mesure sera assortie d'un fond de garantie de 55 milliards d'euros. Lorsque l'on sait que Nicolas Sarkozy avait débloqué 178 milliards pour les banques françaises en 2008...ce fonds paraît somme toute dérisoire.



Au parlement européen, les réactions sont plutôt critiques : on regrette essentiellement que la commission n'ait pas le dernier mot concernant la décision de restructuration ou de fermeture d'une banque, mais également que le processus ne soit pas assez simple et rapide à mettre en œuvre. Telle est bien la première question qui crée polémique et à laquelle l'accord se garde bien de répondre : qui décidera si une banque doit être secourue ?

Craignant que les politiques d'austérité soient abandonnées, l'Allemagne souhaite garder la main et se refuse à partager les risques, tandis que la France penche pour un fond commun. Cette situation ne manque pas de démontrer une fois de plus, le manque réel de confiance de l'Allemagne vis-à-vis des pays du sud. Si cette union bancaire avait existé avant l'avènement de la crise, personne n'aurait noté la différence, les problèmes seraient les mêmes : l'Allemagne et ses satellites d'un côté, la France et l'Italie de l'autre.

La réforme que l'on annonçait comme la plus ambitieuse depuis la création de l'euro s'est changée en une version édulcorée, au goût de l'Allemagne ou l'exemple type du sommet qui accouche d'une souris...

Céline BUTTE

Lancement de la campagne unitaire des organisations syndicales et étudiantes CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL *Unitaires contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques.*

Les absences de réponses aux questions sociales vécues par les salariés, les privés d'emploi, les retraités mais aussi les jeunes ainsi que la crise avec ses conséquences dramatiques fournissent un terrain exploité par l'extrême droite. Les politiques d'austérité génèrent une aggravation du chômage, le développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et des processus d'exclusion. Cela accroît la désespérance sociale.

La montée des idées et de l'influence de l'extrême droite, et particulièrement du Front National, impacte le monde du travail et par conséquent le mouvement syndical. Par leur histoire, leurs traditions, leurs valeurs, dans leurs pratiques et leurs capacités à proposer et agir au quotidien contre les inégalités et les injustices, les organisations syndicales sont confrontées aux propos, aux programmes, aux idées et pratiques de l'extrême droite, qu'elles sont déterminées à combattre.

Dans un contexte européen marqué par la remontée de courant d'extrême droite, nos organisations syndicales récusent la banalisation d'un parti dont l'histoire, les idées et pratiques n'en demeurent pas moins antirépublicaines, xénophobes et sexistes. Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires ont décidé d'initier un travail en commun afin d'unir leurs forces pour construire un argumentaire, utilisable par tous les militants sur l'ensemble des territoires, sur les différentes questions sociales en jeu.

Ce travail s'inscrit dans le prolongement de l'appel « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme » signée en mars 2011.

Pour lancer cette campagne commune, elles organisent une journée de travail sous forme d'ateliers autour de thématiques diverses, **le 29 janvier prochain à Paris**. Cette journée se conclura par un temps fort d'expression syndicale, sous la forme d'un meeting avec la participation des premiers responsables de nos organisations, à Montreuil.

Nous entamerons ainsi une campagne de longue durée qui sera marquée par des initiatives larges communes dans les entreprises, administrations, services publics, localités et départements.

4

